

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, le député d'Edmonton-Centre a demandé au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration si le gouvernement savait que M. Holata avait été arrêté en Tchécoslovaquie et si des instances avaient été présentées à son sujet.

L'ambassade du Canada à Prague a appris le 6 janvier 1969 l'arrestation de M. Holata, immigrant à double nationalité qui est arrivé au Canada en 1951 et obtenu la nationalité canadienne en 1957. M. Holata, électricien du ministère des Transports à l'aéroport international de Vancouver, a été arrêté alors qu'à Noël, il rendait visite à ses parents à Joblanc, et il est accusé d'espionnage pour le compte d'un autre pays que le Canada. L'accusation porte sur des événements antérieurs à sa venue au Canada. A titre diplomatique, les membres de l'ambassade ont pu le voir le 23 janvier 1969. Le procès qui devait avoir lieu au début de mars a été remis à une date ultérieure, pour permettre au Ministère public de compléter le dossier. L'ambassade apporte toute l'aide possible à Holata et continue d'insister auprès des autorités tchécoslovaques pour que le procès ait lieu sans tarder.

## LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

### DÉCLARATION HEBDOMADAIRE

**L'hon. Donald S. Macdonald (président du Conseil privé):** Monsieur l'Orateur, en réponse à la question au sujet des travaux pour la semaine prochaine, je signale que nous mettrons en délibération le bill omnibus modifiant le Code criminel demain et lundi. Pour le reste de la semaine prochaine, tout dépendra des progrès accomplis dans l'examen du bill omnibus. Jeudi est un jour désigné.

Comme le Ralliement créditiste a exprimé l'intention de poursuivre indéfiniment le débat sur le projet de loi modifiant le Code criminel, je pense que nous pouvons compter discuter le bill pendant au moins quelques jours.

J'informerai la Chambre de toute modification à l'ordre des travaux.

**M. James A. McGrath (Saint-Jean-Est):** La présidence me permettrait-il de poser une question au leader du gouvernement à la Chambre au sujet des travaux? Le leader dirait-il à la Chambre quand il compte tenir le débat sur l'adoption du 5<sup>e</sup> rapport du comité des transports, en vue d'empêcher le distingué président de ce comité de démissionner et de suivre l'exemple du député de Trinity?

[M. l'Orateur.]

**L'hon. M. Macdonald:** Je présume que le député et ses collègues continueront à faire de l'obstruction systématique à ce sujet et qu'il est inutile de revenir sur la question.

**M. Stanley Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Puis-je poser une question supplémentaire au sujet des observations du président du Conseil privé? Songe-t-il à convoquer lundi ou mardi les leaders de la Chambre, afin de voir si'ils pourraient arriver à une entente au sujet du temps à consacrer à l'étude du bill C-150?

**L'hon. M. Macdonald:** Je me ferai un plaisir de renouveler mes efforts dans ce sens, mais je puis dire au député et à la Chambre que ces jours derniers, j'ai essayé à maintes reprises de voir si le Ralliement créditiste avait modifié sa position, mais je n'ai pu trouver le moindre indice qu'on pourrait en venir à une entente.

**M. Knowles (Winnipeg-Nord-Centre):** Nous pourrions peut-être vous aider.

## ORDRES INSCRITS AU NOM DU GOUVERNEMENT

### L'ORGANISATION DU TRAITÉ DE L'ATLANTIQUE NORD

#### MOTION D'ADHÉSION À LA POLITIQUE DU GOUVERNEMENT

La Chambre reprend l'étude, interrompue le mercredi 23 avril, de la motion suivante du très honorable premier ministre (M. Trudeau):

Que cette Chambre appuie la politique du gouvernement touchant le maintien de la participation du Canada à l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord, ainsi que l'intention du gouvernement de prendre, à brève échéance et, de concert avec les alliés du Canada, des mesures pour opérer, selon un plan établi et par étapes, une réduction des effectifs des Forces canadiennes en Europe.

Ainsi que de l'amendement de l'honorable M. Stanfield (p. 7875) et du sous-amendement de M. Douglas (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles) (p. 7880).

**L'hon. Mitchell Sharp (secrétaire d'État aux Affaires extérieures):** Monsieur l'Orateur, au cours du présent débat, deux amendements ont été proposés jusqu'ici à la motion ministérielle, l'un de l'opposition officielle et l'autre du Nouveau parti démocratique, et je dois dire que l'on s'y attendait. L'amendement officiel du chef de l'opposition (M. Stanfield) est bien réussi du côté négatif, mais il ne